



**COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES**  
**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION ORDINAIRE DU 25 JUILLET 2022**  
**SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES**

-----

**La réunion du Conseil municipal se déroule dans la salle du conseil de la Mairie de Molinges.**

**PRESENTS** : M. DEMARCHI JF / DELACROIX JL / MORA C. / CHAPOTOT PH / BOURGEAT G. / BARONI JJ / EYSSAUTIER CH / CORNU D. / DUIVON M. / BERLUCCHI A. / LAHU N / MEYNIER CL / ROUSSIER S

**Excusés** : BESSE M/ PORCHEREL M/ BEGUET V/ LEBOSSÉ S

**Absents** : GUYENOT J. / VIALARD E/

**Pouvoirs** : M BESSE à JF DEMARCHI / M PORCHEREL à C MEYNIER / S LEBOSSE à PH CHAPOTOT / V BEGUET à JL DELACROIX

**Secrétaire de séance** : DUIVON Michel

La convocation pour la séance du 25 juillet 2022 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 20 Juin 2022.

Ouverture de la séance à 19 H 10

Le Maire fait l'appel des membres du conseil.

Excusés : BESSE M/ PORCHEREL M/ BEGUET V/ LEBOSSÉ S

Absents : GUYENOT J. / VIALARD E

Et annonce les pouvoirs

**Pouvoirs** : M BESSE à JF DEMARCHI / M PORCHEREL à C MEYNIER / S LEBOSSE à PH CHAPOTOT / V BEGUET à JL DELACROIX

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, M. Michel DUIVON est candidat. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion et s'ils ont des remarques à faire – Aucune remarque

Le conseil municipal, par 13 voix pour + 4 pouvoirs, vote les termes du procès-verbal du précédent conseil municipal.

## **1 - PROJET CIMETIERE**

Dans le cadre d'un appel à projet au niveau du département, nous pouvons faire remonter le projet d'aménagement du cimetière.

Financement possible : (sur un plafond de 100 000€ de travaux)

33% département  
33% DETR état  
8% communauté de communes  
15% commune

Le projet est chiffré à 148 657.80 € TTC

Présentation du plan avec les différentes zones traitées :

3 zones :

- Zone 1 : Fontaines sur espace en pavé reconstitué (avec tuyaux d'eau enterrés)
- Zone 2 : Pavé reconstitué (devant l'église coté gauche)
- Zone 3 : Béton balayé / sablé

Sécurisation : Mise en place de barrières et réfection de l'escalier

Le talus sera revegétalisé.

Aménagement de végétaux devant les caveaux.

Ajout de 4 ou 5 caveaux.

Voir avec notre correspondant EDF pour enlever le poteau de la ligne haute tension.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents + 4 pouvoirs :

- Valide le projet
- Autorise le Maire à faire les demandes de subvention.

## **2 - PROJET MICRO-CRECHE**

Présentation du projet : remise aux normes et redistribution de l'appartement avec réaménagement de la terrasse et création d'un local poussettes.

Coût du projet : 182 000€ HT (Aide de la CAF à 80 % 148 000€)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents + 4 pouvoirs :

- Valide le projet
- Autorise le Maire à déposer le dossier auprès de la CAF pour validation et faire les demandes de subvention

### **3 - QUESTIONS DIVERSES**

La fête de Chassal s'est bien déroulée malgré les conditions, l'arrêté du préfet autorisait les feux avec une préconisation d'éloignement. Il y a eu 2 départs de feu qui ont été maîtrisés rapidement.

Une prime est attribuée aux lycéens ayant obtenu une mention Très bien au Baccalauréat, toutes filières confondues.

Bravo à Jura Sud pour leur victoire finale en coupe du département 4-0 Vs US Trois Monts.

Prochain conseil municipal - **LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022 À 19 H 00**